



9 mai 2018

## CIRCULAIRE CTOI 2018–22

Madame/Monsieur

### COMMUNICATION DES MALDIVES ET L'AFRIQUE DU SUD SUR L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES THONS DE L'OCEAN INDIEN

Veillez trouver ci-jointe une communication des Maldives et de l'Afrique du Sud concernant l'élection du Président de la Commission des Thons de l'Océan Indien.

Cordialement

Christopher O'Brien  
Secrétaire exécutif

**Pièces jointes:**

- Lettre des Maldives et l'Afrique du Sud

Destinataires

**Parties contractantes de la CTOI:** Australie, Chine, Comores, Erythrée, Union Européenne, France (Territoires), Guinée, Inde, Indonésie, Iran (Rép Islamique d'), Japon, Kenya, Rép de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sierra Leone, Somalia, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép-Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume Uni (TOM), Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes:** Bangladesh, Liberia, Sénégal. **Organisations intergouvernementales et non-gouvernementales. Président de la CTOI. Copie à:** Siège de la FAO, Représentants de la FAO dans les CPC.

Ce message a été transmis par courriel uniquement

Note: ce qui suit est la traduction d'un document en Anglais reçu par le Secrétariat. Pour plus de détails, se reporter à l'original.

Economic Prosperity- Social Harmony



ދިވެހިސަރުކާރުގެ ގެޒެޓް  
ދިވެހިސަރުކާރުގެ ގެޒެޓް  
ދިވެހިސަރުކާރުގެ ގެޒެޓް

**Ministry of Fisheries and Agriculture**

Male', Republic of Maldives

Ref No: 30-DIPRIV/2018/207

30 avril 2018

Dr. Chris O'Brien, IOTC Executive Secretary  
Indian Ocean Tuna Commission  
Le Chantier Mall,  
Victorica, Mahe, Seychelles

Bonjour Monsieur O'Brien,

Rappelant la lettre de démission reçue du Président de la CTOI datée du 15 décembre 2017 et communiqué par l'intermédiaire de la Circulaire 2017-093 de la CTOI, et conformément au para. 1 de la règle VII du Règlement intérieur de la CTOI (2014), qui stipule:

« Conformément à l'article VI.6 de l'Accord, la Commission, à l'issue de sa session ordinaire, tous les deux ans ou plus tôt si un mandat doit être rempli, élit son président et au maximum deux vice-présidents, qui restent en fonction jusqu'à l'élection de leur successeur. », nous aimerions nommer et seconder Mme Susan Imende Ungadi, Directrice générale du Kenya Service des pêches en tant que Président de la Commission pour le prochain exercice biennal.

Notant qu'actuellement la Commission n'a pas un président élu, nous attendons que l'élection aura lieu au début de la 22e session de la CTOI qui débutera le 21 Mai 2018, sous le point 1 de l'ordre du jour.

Veuillez circuler cette lettre de nomination et seconder, a tous les CPCs par l'intermédiaire de un circulaire de la CTOI

Cordialement,

Nomination: Dr. M. Shiham Adam, Maldives Head of Delegation

Second:

Ms. Siphokazi Ndudane, South Africa Head of Delegation